

Bruxelles Urbanisme et Patrimoine

Direction de l'Urbanisme

Monsieur Thibaut Jossart

Directeur

Mont des Arts, 10-13

B - 1000 BRUXELLES

Bruxelles, le 22/10/2024

N/Réf. : AND20215_732_PU

Gest. : MB

NOVA : 01/PFD/1944568

Corr DU: Karolien BOGAERTS

Albertine FOLLY

ANDERLECHT. Avenue d'Itterbeek, 498 - 550

(= zone de protection du Luizenmolen classé comme monument)

DEMANDE DE PERMIS D'URBANISME: Rénové et agrandir les cours de récréation, créer un jardin potager Agrandir le préau et poser un brise-soleil Rénové les espaces sanitaires insalubres Clôturer la zone de recul avant

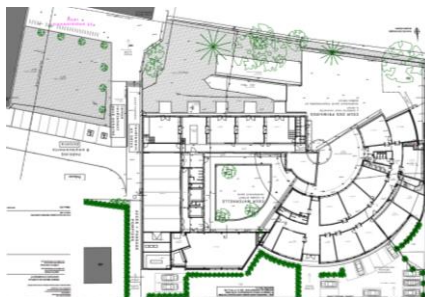
Avis de la CRMS

Monsieur le Directeur,

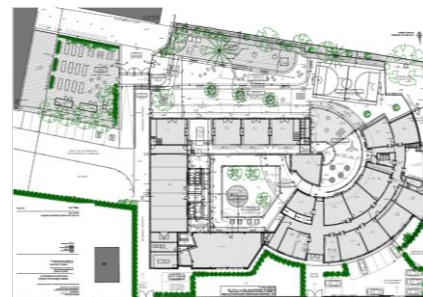
En réponse à votre courrier du 30/09/2024, nous vous communiquons l'avis émis par la CRMS en sa séance du 16/10/2024, concernant la demande sous rubrique.



Vue aérienne de l'école avec le Luizenmolen en arrière fond. ©Google Earth



Situation existante. Image tirée du dossier.



Situation projetée. Image tirée du dossier.

Avis

Les interventions projetées n'ont pas d'impact sur les vues vers et depuis le Luizenmolen classé et n'appellent dès lors pas de remarques d'ordre patrimonial.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos sentiments distingués.

A. AUTENNE
Secrétaire

S. VAN ACKER
Président

c.c.: leirens@urban.brussels ; protection@urban.brussels ; avis.advises@urban.brussels ; crms@urban.brussels